

**Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du mercredi 1 septembre 2021**

Le mercredi 1 septembre deux mille vingt et un, à dix-neuf heures quarante-cinq, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de M. Didier Debrabant, Maire de la commune de Jolimetz.

Date de convocation du Conseil : 25 août 2021

Nombre de conseillers en exercice : 14

Nombre de présents : 11

Nombre de votants : 12

**Présents :** Didier Debrabant, Anthony Vienne, Noël Delleaux, Mireille Dupire, Marc Houzet, Charles Autreaux, Mehdi Hamida, Hélène Delcroix, Stéphanie Moreaux, Francine Van Herenthals, Edith Glasse,

**Absents excusés:** Jean-Marie Lalou, Thierry Guyonnet, Régis Rocquet procuration donnée à Didier Debrabant.

Monsieur le Maire sollicite un secrétaire de séance.

Anthony Vienne propose sa candidature – candidature acceptée.

Monsieur le Maire fait la lecture de l'ordre du jour :

**Ordre du jour :**

- 1) Validation du compte-rendu du 25/05/2021,
- 2) Tarifs des tickets de cantine et garderie pour la rentrée 2021/2022,
- 3) Augmentation de la durée hebdomadaire de travail (personnel technique),
- 4) Délibération « cimetière de Potelle ».
- 5) Entretien du domaine public départemental en aggro concernant la signalisation horizontale autorisation de signature de la convention par Monsieur le Maire,
- 6) Fonds de solidarité CCPM,
- 7) Festival du 25 septembre 2021 « Jol'Fest »,
- 8) Manifestation du 4 septembre 2021,
- 9) Point travaux,
- 10) Questions diverses et tour de table.

**1) Validation du compte-rendu du 25/05/2021.**

Monsieur le Maire propose l'acceptation du compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 25 mai 2021.

**Le compte-rendu est validé.**

**2) Tarifs des tickets de cantine et garderie pour la rentrée 2021/2022,**

Le tarif des tickets de cantine n'a pas augmenté depuis trois ans alors que les prix du prestataire augmentent annuellement. Monsieur le Maire propose que le tarif soit fixé à **3 euros 50** pour les enfants de Jolimetz et des trois communes associées Potelle-Locquignol, Raucourt-au-Bois et Orsinval à **3 euros 90** pour les enfants dits « extérieurs ». Le tarif de la garderie est maintenu à **1 euro 50**.

**12 voix pour**

**3) Augmentation de la durée hebdomadaire de travail (personnel technique),**

Monsieur le Maire propose que le conseil municipal valide le passage à 30 heures de Messieurs Caudrelier et Dumetz. Monsieur Mathieu Caudrelier passerait ainsi de 25 heures à 30 heures et Monsieur Bruno Dumetz passerait de 27 heures 75 à 30 heures.

**12 voix pour**

**4) Délibération « cimetière de Potelle ».**

La commune de Potelle nous propose de signer une délibération pour l'achat d'un terrain sur Jolimetz : en vue de réaliser le cimetière de la commune de Potelle. Monsieur le Maire expose qu'il ne souhaite pas répondre favorablement à cette demande tant que nous ne pouvons pas formaliser la finalisation de la boucle pédestre qui devrait relier le centre du village de Jolimetz à la ferme de l'hôpital. Monsieur le Maire propose que la décision soit reportée à une date ultérieure lorsque les conditions seront réunies pour réaliser les deux opérations : « finalisation de la boucle pédestre et extension du cimetière ».

**La proposition de report est validé par les 12 voix**

**5) Entretien du domaine public départemental en agglomération concernant la signalisation horizontale autorisation de signature de la convention par Monsieur le Maire,**

Le Département du Nord propose une convention ayant pour but de définir le partenariat concernant la signalisation horizontale (marquage sur route départementale). Celle-ci précise qu'en cas de modification de la signalisation horizontale les modifications sont à la charge de la commune – la reconduction de la signalisation à l'identique restant à la charge du Département. Il est proposé aux membres du conseil d'autoriser Monsieur le Maire à signer cette convention.

**12 voix pour**

**6) Fonds de solidarité CCPM,**

La CCPM a accordé une subvention de 30 000,00 euros pour l'aménagement de la rue du Pavé sur le principe de soutien aux liaisons douces. Il est proposé aux membres du conseil d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention permettant à la commune de percevoir la subvention communautaire.

**12 voix pour**

**7) Festival du 25 septembre 2021 « Jol'Fest »,**

Medhi Hamida et Mireille Dupire reviennent sur le déroulement de la réunion qui s'est tenue avec les associations de la commune pour l'organisation du festival « Jol'fest » prévu le **25 septembre**. Les groupes sont présentés et l'affiche est finalisée par Antoine Hamida. Ils se félicitent de la participation de 8 associations de la commune.

**8) Manifestation du 4 septembre 2021,**

Ce **4 septembre** aura lieu à 11 heures 15 en forêt de Mormal l'inauguration d'une stèle (restauration) posée à la mémoire des régiments de tirailleurs marocains, algériens, tunisiens qui se sont battus au côté du bataillon de Segonzac en mai 1940. Monsieur Marousé porteur du projet a sollicité qu'une gerbe soit déposée au préalable à 10 heures 15 au monument du 4<sup>ème</sup> régiment de cuirassiers de Jolimetz en présence de la famille de Segonzac.

**9) Point travaux,**

Marc Houzet :

- 1) Revient sur les travaux réalisés durant l'été.

- 2) Précise que nous avons besoin de faire un diagnostic électrique pour la salle Testelin, que des travaux de peinture sont à prévoir pour le préau, la porte de l'église et la chapelle.
- 3) Informe que nous allons installer une nouvelle stèle à la mémoire de Marc Poirette (résistant) en face de sa maison natale.
- 4) A contacté les propriétaires pour une taille des haies le long des voies communales. Il a été constaté que le résultat est généralement très satisfaisant.
- 5) Termine son propos en précisant que les agents réalisent un travail important et sérieux pour l'ensemble des missions qui leur sont confiées.

**Monsieur le Maire informe :**

- Le dossier concernant l'appel d'offre pour le dossier transition énergétique a été lancé par la commune. Le résultat de l'appel est prévu pour le 1 octobre.
- Les enrobés de la rue du Pavé sont programmés les 8 et 9 septembre.
- L'installation des feux tricolores est prévue pour la semaine prochaine.
- Souhaite proposer un repas pour les aînés le 10 octobre. Une réunion avec les membres du CCAS est programmée le mardi 7 septembre à 17h30.

**10) Questions diverses et tour de table.**

Edith Glasse

- Marc et Thierry participent au temps de formation mis en place par la gendarmerie sur le thème des incivilités.

Noël Delleaux,

- Fait un point précis sur nos dépenses et recettes.

Anthony Vienne

- La commande pour les ordinateurs prévus pour la classe de Monsieur Lequeux a été signée par Monsieur le Maire. Pour ce projet nous bénéficions d'une subvention accordée dans le cadre des fonds « France relance » accordés par l'Etat à la suite de la crise sanitaire.
- La commune de Poix du Nord travaille actuellement sur un projet de kiosque intéressant sur le plan « urbanisme ».

Hélène Delcroix,

- Signale une plaque de béton fissurée sur le chantier de la rue du Pavé.
- S'inquiète de la situation d'un artisan en difficulté.
- Propose une exposition de peinture à la demande d'un habitant.

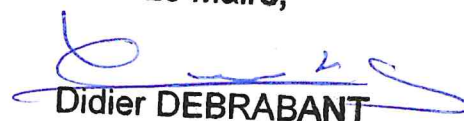
Charles Autreaux,

- Se pose la question de l'installation d'un détecteur de Co2 dans les classes.

Fin de la réunion : 21 heures 30



**Le Maire,**

  
**Didier DEBRABANT**